

Mercredi, l'éloquence avait rendez-vous au Conseil Départemental !



Le 15 juin 2022, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques organisait la première édition ariègeoise du concours d'éloquence « Plaisir de dire » au Conseil Départemental.

Durant cette rencontre, trois binômes d'élèves des collèges du Mas d'Azil et de Lavelanet ont redoublé d'efforts pour démontrer leurs qualités oratoires au jury, ainsi qu'à leurs camarades, professeurs, proviseurs et public.

Le jury a été impressionné par la créativité et la qualité du travail de préparation des élèves. Il était composé de Ernest Jorge et de Irène Dellerba-Duran, respectivement Président et Secrétaire de l'AMOPA, Monique Bordes, élue départementale Présidente de la commission éducation, Christine Téqui, Présidente du Conseil Départemental, Laurent Fichet, IA-DASEN de l'Ariège, Antoine Cochet, journaliste à la Gazette ariègeoise et Hugues Schamberger, journaliste à Radio Transparence.

Adam et Héloïse du collège Saint-Paul au Mas d'Azil remportent la première place de ce concours avec leur prestation sur le thème « engagement et citoyenneté », suivis par les deux binômes du collège Victor Hugo de Lavelanet, Johan et Cassandre, et Pedro et Justin, deuxièmes à ex aequo pour leur intervention sur le thème de la « déforestation » et de « l'abandon des enfants par leurs parents ».

Les participants ont été récompensés avec des livres offerts par l'AMOPA ainsi que des Monopoly ariègeois et des casquettes offerts par le Conseil Départemental.

Votre contact

Estelle Tabeaud

ARIEGE LE DEPARTEMENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr